

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) : volet botanique des OAP sectorielles



"Le projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Rochefort (17) comprend des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles "Promenade des remparts" et "Arsenal". Elles sont divisées en plusieurs parties. Chacune comprend un rappel des caractéristiques du site et objectifs, des orientations particulières sur la programmation et la composition urbaine et paysagère. La plupart disposent également d'un volet botanique. Les orientations traitent notamment des arbres (poursuivre des plantations sous forme d'ordonnancement végétal, mettre en valeur les arbres exceptionnels identifiés au plan général des OAP) et autres espaces végétalisés (maintenir les roselières en rive de Charente, entretenir les topiaires du labyrinthe...).

En complément de ces OAP, le PSMV comprend une OAP thématique "Végétal & Biodiversité" (voir fiche ressource dédiée). Le Plan réglementaire protège des jardins et prescrit la végétalisation des espaces libres (voir fiche ressource dédiée). Le projet de PSMV a été soumis à enquête publique début 2021. Pour élaborer son PSMV, la commune est accompagnée du bureau d'études AUP (Architecture, Urbanisme et Patrimoine) : Céline Viaud - Lenaïg Louaisil, en partenariat avec Isabel Léon, avocate au Barreau de Nantes et Claude Figureau, expert en biodiversité .

Territoire : 25 583 habitants (2018), 21,95 km²

Coordonnées

Rochefort (17)

Documents

PSMV : volet botanique des OAP sectorielles

"Le projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Rochefort (17) comprend des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles "Promenade des remparts" et "Arsenal". Elles sont divisées en plusieurs parties. Chacune comprend un rappel des caractéristiques du site et objectifs, des orientations particulières sur la programmation et la composition urbaine et paysagère. La plupart disposent également d'un volet botanique. Les orientations traitent notamment des arbres (poursuivre des plantations sous forme d'ordonnancement végétal, mettre en valeur les arbres exceptionnels identifiés au plan général des OAP) et autres espaces végétalisés (maintenir les roselières en rive de Charente, entretenir les topiaires du labyrinthe...).

En complément de ces OAP, le PSMV comprend une OAP thématique "Végétal & Biodiversité" (voir fiche ressource dédiée). Le Plan réglementaire protège des jardins et prescrit la végétalisation des espaces libres (voir fiche ressource dédiée). Le projet de PSMV a été soumis à enquête publique début 2021. Pour élaborer son PSMV, la commune est accompagnée du bureau d'études AUP (Architecture, Urbanisme et

